



Analyse des normes de reporting par pays

## Corée du Sud



### Etat du débat sur le Reporting Extra-Financier

Le KSSB (Korea Sustainability Standards Board) a publié en avril 2024 un projet de norme de divulgation de la durabilité (1). Celui-ci impose aux grandes entreprises cotées en bourse des exigences de divulgation sur les risques et les opportunités liés à la durabilité (KSSB 1), particulièrement en ce qui concerne le climat (KSSB 2); ces normes se sont fortement inspirées des IFRS S1 et S2. La matérialité financière est donc privilégiée par la Corée. A ces deux normes, s'ajoutent également KSSB 101. Il s'agit d'une norme spécifique à la Corée du Sud (donc hors IFRS S1 ou S2) qui vise (1) :

- à clarifier la divulgation des informations financières sur le développement durable, dans le cas où ces informations peuvent être dispersées dans divers textes réglementaires
- à promouvoir la mise en œuvre des politiques gouvernementales par le biais d'informations liées au développement durable, telles que la gestion favorable aux enfants, la sécurité industrielle, la gestion des droits de l'homme et l'emploi des personnes handicapées.

Les entités ont la possibilité d'appliquer ou non la norme KSSB 101 et peuvent publier les informations requises de manière sélective, rubrique par rubrique.

Il est actuellement indiqué que la mise en œuvre effective de ces normes sera déterminée par le gouvernement coréen à l'issue de discussions approfondies avec les parties prenantes nationales (1).

### Contexte

La Corée du Sud a introduit en 2020 un 'Green New Deal'. Dans ce cadre, 73,4 trillions de won (un peu moins de 50 milliards d'euros) doivent être investis. Dans le but de renforcer l'action climatique et de mettre en place une économie verte, les investissements doivent se concentrer sur les infrastructures vertes, les énergies renouvelables et la promotion de l'industrie verte (2)(3). Ce plan d'action peut être rapproché du 'Green Deal' européen (4).

En 2023, l'Union Européenne et la Corée du Sud ont d'ailleurs établi un partenariat 'vert' (Green Partnership) dans le but de renforcer la coopération bilatérale et d'échanger les meilleures pratiques en matière d'action climatique, de transition énergétique propre et équitable, de protection de l'environnement et d'autres domaines de la transition verte (5).

## Autres éléments d'intérêt

Lors du Forum sur l'Institutionnalisation de l'ESG, organisé en juillet 2024 par l'Association du Barreau Coréen (KBA) pour débattre de cette nouvelle norme, ce projet a suscité des inquiétudes quant à son efficacité juridique, et l'importance d'intégrer la double matérialité pour s'aligner avec les régulations européennes et chinoises a été soulevée (6).

La principale inquiétude porte sur le fait que la divulgation des entreprises se limite au cadre boursier et non statutaire, contrairement à des pays comme le Royaume-Unis, les Etats-Unis ou le Japon. Concrètement, dans un cadre boursier, la norme s'applique seulement aux entreprises cotées en bourse - uniquement des grandes entreprises, excluant ainsi un certain nombre d'entreprises de petite taille comme les PME. Cela conduit à des disparités entre entreprises : les obligations de transparence envers les investisseurs des entreprises cotées sont souvent plus laxistes que celles d'un cadre légal statutaire qui imposent des sanctions strictes en cas de non-respect (6). En conséquence, des PME exportatrices coréennes qui opèrent sur des marchés internationaux soumis à des régimes de durabilité plus exigeants pourraient en être affectées, alors même qu'elles échappent aux obligations de divulgation de droit interne. Ce décalage affecterait la compétitivité industrielle de la Corée du Sud à long terme, notamment pour les entreprises coréennes opérant sur les marchés internationaux.

Par ailleurs, il a été aussi jugé regrettable (6) que le KSSB privilégie la matérialité financière, au risque de sous-estimer les impacts sociaux et environnementaux, à la différence de la double matérialité. Comme rappelé, les entreprises exportatrices coréennes qui opèrent en Europe et en Chine devront dès lors adapter leurs pratiques pour se conformer à des comptabilités de durabilité en double matérialité. Il y a donc un manque d'harmonisation internationale, où les entreprises ne seront pas suffisamment préparées à d'autres exigences réglementaires internationales plus strictes. Les experts du barreau coréen rappellent que compte tenu de ce que représentent les exportations coréennes vers les États-Unis et l'Europe, il serait nécessaire pour la Corée du Sud de trouver un juste milieu pour se conformer à ces deux régimes<sup>1</sup>.

Il est donc à noter que la position de l'Union Européenne et de la Chine sur la double matérialité génère ainsi un débat, au sein des avocats Coréens, sur les éventuelles conséquences en termes de droit, d'obligations, voire de compétitivité.

Par ailleurs, malgré les relations privilégiées entre le KSSB et l'ISSB, l'EFRAG entretient également un dialogue avec le KSSB (7).

Dans un contexte où coexistent ainsi un partenariat vert entre l'UE et la Corée du Sud (dans le cadre de leur Green Deal respectifs), ainsi que des interrogations d'ordre économiques et réglementaires sur les conséquences des positions chinoises et européennes en matière de reporting de durabilité, une évolution de ce pays sur la question de la matérialité reste possible. On peut d'ailleurs voir dans la norme KSSB 101 des prémisses, ou plutôt des

---

<sup>1</sup> “En 2021, le nombre d'entreprises coréennes exportant vers l'UE s'élevait à 527 grandes entreprises, 1 181 moyennes entreprises et 12 206 petites et moyennes entreprises [...] les entreprises coréennes ne sont pas à l'abri de l'introduction de normes obligatoires de divulgation en matière de développement durable, y compris l'ESRS” (6).

facteurs favorables, à une vision en matérialité à impact, compte tenu de son contenu (précisé ci-dessus).

## **Références**

1 - Korea Sustainability Standards Board (KSSB). (2024). Draft sustainability disclosure standards.

[https://eng.kasb.or.kr/en/front/board/engAnnouncementsView.do?seq=206&searchfield=ALL&searchword=&s\\_date\\_start=&s\\_date\\_end=](https://eng.kasb.or.kr/en/front/board/engAnnouncementsView.do?seq=206&searchfield=ALL&searchword=&s_date_start=&s_date_end=)

2 - International Energy Agency (2021). Korean New Deal - Digital New Deal, Green New Deal and Stronger Safety Net

<https://www.iea.org/policies/11514-korean-new-deal-digital-new-deal-green-new-deal-and-stronger-safety-net>

3 - S. Chowdhury (Policy Specialist, UNDP Seoul Policy Centre) (2021). South Korea's Green New Deal in the year of transition

<https://www.undp.org/blog/south-koreas-green-new-deal-year-transition>

4 - Commission Européenne. Le pacte vert pour l'Europe

[https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal\\_fr](https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr)

5 - Commission Européenne. European Green Deal: EU and Republic of Korea launch Green Partnership to deepen cooperation on climate action, clean energy and environmental protection

[https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip\\_23\\_2816](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_23_2816)

6 - Korean Legal News (2024). 'KSSB, 이중중대성 기준 채택 고려를'

<https://news.koreanbar.or.kr/news/articleView.html?idxno=31081>

7 - EFRAG. Representatives of EFRAG, the Korea Sustainability Standards Board (KSSB) and the Financial Services Commission (FSC) meet in Brussels

<https://www.efrag.org/en/news-and-calendar/news/representatives-of-efrag-the-korea-sustainability-standards-board-kssb-and-the-financial-services>